

CADRE DE COOPERATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2019-2023

SESSION DU COMITE INTERMINISTERIEL DE SUIVI



**RAPPORT DE LA SESSION**

Cotonou, le 10 mars 2020

1. **Introduction**

Le mardi 10 mars 2020, a eu lieu au Ministère du Plan et du Développement, la session du Comité de Suivi du Cadre de Concertation des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF 2019-2023). Ce Comité a été créé par décret n° 2019-057 du 20 février 2019. Il est présidé par le Ministre d’Etat Chargé du Plan et du Développement et est composé des membres ci-après :

* Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
* Ministre de l’Economie et des Finances ;
* Ministre de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
* Ministre de la Santé ;
* Ministre du Travail et de la Fonction Publique ;
* Coordonnateur du Bureau d’Analyse et d’Investigation.

Le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et tous les Chefs d’Agences résidant au Bénin ont pris part à la session ainsi que certains membres de cabinets ministériels et des directeurs techniques.

1. **Cérémonie d’ouverture de la session**

Le démarrage de la session a été marquée par deux allocutions prononcées respectivement par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et le Ministre d’Etat Chargé du Plan et du Développement.

Monsieur Siaka COULIBALY, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a, dans son allocution introductive, remercié le Gouvernement pour l’engagement au plus haut niveau dans le suivi du Cadre de Coopération. Il a fait part de la satisfaction des Nations Unies pour la mise en place de ce cadre d’échanges, fortement apprécié et recommandé comme une bonne pratique devant renforcer la redevabilité et permettre une mise en œuvre de l’agenda 2030 prenant en compte les priorités nationales. Il a ensuite fait remarquer que la mise en œuvre du Cadre de Coopération a coïncidé avec la mise en œuvre de la réforme du Système de Développement des Nations Unies, réforme intervenue pour un meilleur positionnement du SNU, qui devra aligner ses fonctions et capacités sur l’agenda 2030 afin de devenir plus stratégique, transparent, ouvert à la collaboration, efficace, effectif. L’UNDAF est ainsi dénommé « Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (United Nations Sustainable Development Cooperation Framework (UNSDCF)) », a-t-il précisé. Il est devenu l’instrument de référence et fédérateur de toutes les interventions des Agences du Système des Nations Unies au Bénin.

Il a indiqué qu’au terme de la première année de mise en œuvre, bien que plusieurs indicateurs n’aient pu être renseignés, les objectifs annuels ont été atteints à 75%. Le projet d’appui à la statistique a été initié avec la participation probable de la Banque Africaine de Développement, a-t-il justifié. Il a affirmé que l’année 2020 est une année de défi, une année spéciale pour les Nations Unies. En effet, elle consacre le 75ème anniversaire des Nations Unies et le 25ème anniversaire de la Déclaration de Beijing sur les femmes. Par ailleurs, elle représente la première année de la décennie d’action, chère au Secrétaire Général des Nations Unies, pour accélérer les progrès au niveau de plusieurs Objectifs de Développement Durable. Elle est structurée autour de trois points majeurs : (1) le renforcement du lien entre les ODD et les questions qui intéressent les jeunes, et la poursuite des bonnes stratégies de communication ; (2) le développement de projets conjoints au profit des femmes ; (3) le renforcement du cadre de financement du développement au Bénin et l’amélioration de l’intégration des ODD dans le processus budgétaire.

Dans son allocution d’ouverture, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d’Etat Chargé du Plan et du Développement, a remercié les participants pour leur présence à cette session du Comité interministériel de Suivi. Il a affirmé que le Comité de Suivi est la volonté du Gouvernement d’assurer une parfaite coopération avec les Agences du Système des Nations Unies pour que les objectifs définis dans le Cadre de Coopération soient atteints. Il a fait observer que cette session intervient au terme de la première année de mise en œuvre du nouveau Cadre de Coopération, qui a été marquée par la mise en place des outils de gestion et l’appropriation des procédures par les nouveaux acteurs impliqués dans l’exécution des projets et programmes. Elle permettra de passer en revue les résultats obtenus et définir les orientations pour la suite, a-t-il rappelé. Il a, au nom du Gouvernement, remercié le Système des Nations Unies pour son accompagnement dans la restructuration du système statistique et du développement du Bénin en général.

1. **Déroulement de la session**

La suite des travaux a été marquée par deux présentations suivies d’échanges. La première présentation a porté sur la synthèse des recommandations de la session du Comité Technique de l’UNSDCF tenue le 30 décembre 2019 et la seconde a porté sur les progrès réalisés au cours de l’année 2019 et les grandes orientations pour 2020.

La conduite des travaux a été assurée par le Ministre d’Etat Chargé du Plan et du Développement, et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

Le point du déroulement et la substance des travaux se présente comme suit.

* 1. **Présentation de la synthèse des recommandations de la session du Comité Technique**

Le Directeur Général du Financement du Développement a rappelé les organes mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de l’UNSDCF, à savoir : (1) le Comité interministériel de Suivi, présidé par le Ministre d’Etat Chargé du Plan et du Développement et (2) le Comité Technique présidé par le Directeur de Cabinet du Ministre d’Etat Chargé du Plan et du Développement.

En ce qui concerne les recommandations issues de la session du Comité Technique du 30 décembre 2019, les deux principales sont les suivantes :

1. ***Former les points focaux UNSDCF des ministères sur les outils et procédures des Nations Unies***

La formation vise à les rendre aptes à assurer un meilleur suivi des activités, l’appropriation et la capitalisation des acquis, la facilitation des relations entre les projets et les structures relevant de leurs ministères, et le relais sur les règles et principes des Nations Unies en matière d’intégrité.

1. ***Renforcer les capacités des points focaux sur l’utilisation de la plateforme de suivi en ligne de l’UNSDCF***

L’objectif est de faire de cette plateforme en cours de finalisation un outil collaboratif entre les structures de mise en œuvre, un outil de référence pour la détermination des taux d’exécution des projets et programmes, et un outil d’information sur les progrès réalisés.

Il sera mis en place au niveau de chaque ministère un mécanisme lui permettant de suivre et de renseigner les indicateurs. L’accès des Points focaux à la plateforme UNINFO pour consultation des données est nécessaire. Des concertations sont en cours, à cet effet, avec le Bureau du Coordonnateur Résident.

* 1. **Présentation des progrès réalisés au cours de l’année 2019 et des grandes orientations pour l’année 2020**

Le Team Leader du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a démarré sa présentation par le lien entre l’UNSDCF et l’Agenda 2030, les Objectifs de Développement Durable et les priorités nationales. Il a ensuite passé en revue les principaux progrès enregistrés puis a énuméré les actions clés pour la décennie d’actions en faveur des ODD.

En ce qui concerne les progrès réalisés, il faut noter qu’au total 52% des ressources programmées pour l’année 2019 ont été exécutées. Près de 74% des indicateurs annuels ont atteint les objectifs fixés, 8% sont restés en amélioration sans atteindre les cibles et 18% n’ont pas atteint les cibles. Par axe stratégique, les progrès se présentent comme suit.

***Axe stratégique 1 : Promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable***

67% d’indicateurs de suivi des différents produits de cet axe stratégique ont atteint leurs cibles fixées pour l’année 2019. 14% sont restés en amélioration sans atteindre leur cible et 19% d’indicateurs n’ont pas atteint leurs cibles 2019. Par ODD, les résultats sont les suivants :

* ODD 1 « Pas de pauvreté » : En 2019, la proportion de personnes utilisant des services financiers numériques a augmenté de 8% par rapport à 2018, engendrant une source de revenus à près de 263 femmes et 178 jeunes. 566 nouveaux points de service numérique / agent actif en zone rurale ont été créés, largement au-dessus de la cible 300 de 2019.
* ODD 2 « Faim zéro » : 147.882 femmes enceintes ont reçu des conseils sur la nutrition et la supplémentation en fer/acide folique pendant la grossesse en 2019 contre 50.000 en 2018. Le nombre de mère d'enfant de 0 à 23 mois qui ont reçu des conseils sur l'alimentation optimale du nourrisson et du jeune enfant est en hausse ; de 60.000 en 2018, il est passé à 72.207 en 2019. 300 producteurs des communes ciblées ont été formés sur la production intensive du maïs conformément aux objectifs de 2019. 1.083 brigadiers phytosanitaires ont été formés sur les techniques de reconnaissance et les méthodes de lutte contre la chenille légionnaire 2019. Plus de filles et garçons âgés de 6 à 59 mois ont consommé de la vitamine A en 2019. Le nombre de filles et garçons âgés de 6 à 59 mois ayant reçu la vitamine A au 1er semestre est de 1.901.794 et a augmenté de 6% par rapport à 2018. Au second semestre 2019, 1.669.877 nouveaux filles et garçons âgés de 6 à 59 mois ont reçu la vitamine A.
* ODD 7 « Energie propre et d’un coût abordable » : 11,32% des ménages ciblés en zone rurale ont accès à l’énergie propre à coût abordable en 2019 contre 1,14% en 2015.
* ODD 8 « Travail décent et croissance économique » : 5.292 sous-employés appuyés par les Nations Unies en 2019 ont obtenu un emploi, dont 1.413 nouvelles femmes, 3.876 nouveaux jeunes et 3 personnes handicapées, contre 935 en 2017. 1.720 nouveaux sous-employés appuyés par les Nations Unies ont bénéficié de financement adapté. Parmi eux, 60% sont des femmes, 40% des jeunes et 3% des personnes handicapées. La plateforme nationale de gestion de l'offre de l'emploi a été créée.
* ODD 12 « Consommation et production responsables » : En 2019, un système intégré d’information climatique, Système d'alerte précoce sur l'hydrologie a été mis en place. 1.195 nouveaux producteurs cibles ont bénéficié et/ou utilisent en 2019 des technologies agricoles adaptées au changement, parmi lesquels 22% sont des femmes, 78% sont des jeunes.
* ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » : En 2019, moins de personnes perdent leur vie du fait des effets du changement climatique. Le nombre de perte en vie humaine confirmé est de 9 en 2019 contre 33 en 2018. Cependant, la superficie totale cultivée inondée ou détruite a augmenté de 3.128 ha de 2018 à 48.992 ha en 2019 et le nombre d’habitations endommagées ou détruites a plus que doublé en 2019 par rapport à 2018.
* ODD 15 « Vie terrestre » : En 2019, 23 nouvelles institutions publiques et locales ont été appuyées sur la préservation et la restauration des écosystèmes. Un système d'alerte précoce fonctionnel sur la chenille légionnaire d'automne au niveau des céréales existe désormais et est totalement fonctionnel. 30.000 plants de palétuviers ont été mis en terre pour la restauration de la superficie de mangrove conformément aux objectifs.

***Axe stratégique 2 : Renforcement du capital humain***

75% des indicateurs ont atteint les cibles fixées pour 2019. 25% d’indicateurs n’ont pas atteint leurs objectifs de 2019. Par ODD, les résultats sont les suivants :

* ODD 3 « Bonne santé et bien-être » : 92% d’accouchements ont été assistés par du personnel de santé qualifié en 2019 contre 77,20% en 2018. 3,23% de formations sanitaires ciblées ont disposé du plateau technique pour offrir les services de qualité en SONU au cours de l’année 2019 contre 0% en 2018. 87,55% de formations sanitaires ciblées ont disposé du plateau technique pour offrir les services de qualité en panification familiale en 2019 contre 83% en 2018. 76% d’établissements médicaux ont administré en 2019 de médicaments antirétroviraux PEC contre 25% en 2018.
* ODD 4 « Education de qualité » : 3.852 écoles ont bénéficié de cantines scolaires durant l'année 2019, soit une proportion de 54,46%, au-delà de la cible 2019 fixée (52%), contre 30% en 2018. En 2019, 35 structures déconcentrées de l’éducation de base sont désormais aptes à produire et à utiliser les informations statistiques de leur juridiction compétente, dont 13 circonscriptions scolaires contre 10 en 2018 et 8 départements contre 4 en 2018. 200.000 enfants dont 46% des filles des écoles primaires et collèges des départements du Borgou, de l’Alibori et du Zou ont bénéficié de fournitures scolaires pour faciliter leur scolarisation avec l’appui des agences UN et des ONG lors de la rentrée scolaire 2019-2020. Toutes les Associations de parents d’élèves (APE) des écoles ciblées en 2019 ont vu leurs capacités renforcées dans la gestion des écoles y compris la gestion des cantines scolaires, contre une proportion de 30% en 2018. Le système éducatif béninois dispose d’un document national de stratégie pour la relance du sous-secteur de l’Enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP). Le système éducatif dispose en 2019 du Document National de Politique Holistique sur la Profession Enseignante et d’un système national opérationnel d’évaluation des apprentissages de l’éducation de base.
* ODD 5 « Egalité entre les sexes » : 23% des communes ont renforcé leurs capacités en matière de promotion et de protection des droits humains et de lutte contre l’exploitation, les abus et les violences, y compris les violences basées sur le genre (VBG), contre 22,08% en 2017. 33% des communes disposent en 2019 d’un plan budgétisé de protection des personnes vulnérables, ainsi que des mécanismes communautaires d’identification, de dénonciation et de référencement des cas d’exploitation, d’abus et de violences, y compris les VGB, contre 10% en 2018.

***Axe stratégique 3 : Consolidation de la démocratie, de l’Etat de droit et la promotion de la bonne gouvernance***

86% des indicateurs ont atteint leurs cibles 2019. 14% d’indicateurs ne l’ont pas atteint. Cet axe est focalisé uniquement sur l’ODD « Paix, justice et institutions efficaces ». Les résultats obtenus au cours de l’année 2019 sont les suivants.

La proportion de la population carcérale en instance de jugement a baissé de 11,57 points en trois ans passant de 69,11% en 2015 à 57,54% en 2018 et à 57% en 2019. L’indice de Participation et droits humains et l’indice de Redevabilité passent respectivement de 0,708 en 2017 à 0,715 en 2019 et de 0,361 en 2017 à 0,388 en 2019. En 2019, 91 nouvelles Unités de police disposent désormais de service de protection de l’enfant et de la femme, contre 10 en 2017. Toutes les plaintes (100%) concernant les infractions contre les mineurs ont fait l’objet de poursuite judiciaire en 2019. 8,30% d’hommes et de femmes en 2019 sont satisfaits de leur récente expérience avec les services publics, contre 38,5% en 2018. Des outils innovants pour la modernisation des services publics et l’engagement public ont été mis en place, à savoir : Système de Gestion Electronique du Courrier (SYGEC) ; Portail des Démarches Administratives (PDA) ; Plateforme de gestion des requêtes des usagers (MAT-ACCUEIL) ; Plateforme de mise en ligne des actes (Wetche) ; la version web de la base de données sur les réformes administratives et institutionnelles ; le logiciel pour la surveillance des conditions de détention et le désengorgement des établissements pénitentiaires.

***Business Operation Strategy (BOS)***

La mise en œuvre du BOS au cours de l’année 2019 a permis au SNU d’économiser un montant de 132.225 USD en 2019 au niveau des achats et de la logistique, par la mise en place des LTA conjoints. Au niveau des finances, l’utilisation d’une banque commune a fait passer le taux d’intérêt créditeur annuel de 1,5% à 3,5% générant ainsi un gain supplémentaire de 10.000 USD pour l’année 2019. Au niveau des services communs aux TIC, l’utilisation commune de la fibre optique au niveau des agences a permis de booster la capacité de connexion globale de 44 Mbps à 200 Mbps avec une économie estimée à plus de 84.000 USD par an.

***2020 et Décennie d’action pour les ODD***

L’année 2020 marque le début de la décennie d’action des Nations Unies pour les ODD. Dans ce cadre, plusieurs actions sont prévues pour accélérer leur mise en œuvre, à savoir :

* Renforcer la mobilisation de tous autour des ODD : Cela appelle une mobilisation plus accrue du secteur privé, la mobilisation des médias, la mobilisation des jeunes, la mobilisation des personnes laissées de côté ;
* Nécessité des décisions urgentes et audacieuses : Nous devons être la génération qui éliminera l’extrême pauvreté, gagnera la course contre les changements climatiques et viendra à bout de l’injustice et des inégalités entre les sexes. Les actions menées devront produire des résultats.
* Fournir des idées dans le cadre des solutions proposées : Nous nous engageons à mettre en lumière des solutions qui améliorent l’atteinte des ODD, et à démontrer les possibilités de mise en œuvre de ces idées. Nous nous engageons à promouvoir l’innovation, des investissements financiers et une technologie durables, tout en facilitant l’accès des jeunes aux opportunités.

Au cours de l’année 2020, les points suivants feront l’objet d’attention :

* Affinement des outils au niveau de la chaîne budgétaire pour assurer l’intégration des ODD dans le processus budgétaire ;
* Appui à la production des données à travers le projet conjoint d’appui à la statistique ;
* Mise en place des projets conjoints (Projet sur les données, violences basées sur le genre, etc.) ;
* Renforcement des actions dans les zones frontalières ;
* Prévention des conflits, de l’extrémisme violent (projet transfrontalier) ;
* Opérationnalisation de la décennie d’action au Bénin ;
* Célébration des 75 ans des Nations Unies.
  1. **Synthèse des échanges**

Les échanges qui ont suivi les présentations sont ici synthétisés :

* La publication du rapport sur l’Indice de Développement Humain (IDH) montre des avancées notables pour le Bénin. C’est la conséquence des politiques menées ces dernières années pour améliorer la croissance. Les politiques menées dans les domaines de la santé et de l’éducation ont contribué à améliorer significativement l’IDH. Le Bénin a une croissance plus inclusive que par le passé. Sur les 3 dernières années, plus de 650.000 emplois ont été créés. L’engagement du Gouvernement est de poursuivre les efforts en mettant l’accent sur les politiques macroéconomiques et sur le financement du développement. Le Gouvernement envisage spécifiquement, d’arrimer l’éducation sur le système de développement de l’emploi, en mettant en œuvre des stratégies qui assurent aux apprenants formés un emploi.
* Les résultats obtenus sont à l’actif du Gouvernement. Il est souhaitable que l’engagement du Gouvernement se manifeste également au niveau de tous les acteurs, autre que ceux politiques. En ce qui concerne la mobilisation de ressources, il est constaté que le Gouvernement a beaucoup de priorités, ce qui plombe parfois les efforts. La question démographique dans la sous-région appelle une attention particulière des gouvernements tant elle influence les politiques mises en œuvre. Il urge de juguler la question démographique pour régler le problème de l’emploi.
* Dans le secteur de la santé, la dynamique des réformes en cours vont permettre d’atteindre les objectifs fixés. Ces réformes sont axées sur trois piliers pour prendre en charge les maladies et épidémies. En ce qui concerne les ARV, les premières acquisitions sont en cours pour s’assurer prêt à faire face à ces maladies.
* La situation des frontières est d’actualité et doit être une priorité. Il importe de voir comment concrétiser les actions prévues le plus tôt possible.
* La formation des points focaux à l’outil de suivi est très importante mais elle ne résout pas tout. Il est souhaitable qu’elle se déroule au début de cette année. Beaucoup de facteurs ont été de vraies menaces et ont contribué aux contreperformances relevées.
* Il serait intéressant de mettre en exergue les défis qui ont justifié les recommandations formulées. Il en est de même pour le rapport de progrès présenté qui gagnerait à mettre en exergue les contraintes relevées. Il serait utile également d’appuyer les chiffres présentés par une analyse.
* La disponibilité d’une plateforme statistique est une nécessité. Des efforts sont en cours au niveau des ministères de l’éducation pour permettre de disposer de données fiables.
* L’axe stratégique 3 comporte 4 projets qui ont atteint des taux remarquables, entre 80 et 100%. Les efforts se poursuivront au cours de l’année 2020. Il est souhaitable que le Ministre d’Etat Chargé du Plan et du Développement plaide au niveau du Gouvernement pour le déblocage des fonds de contrepartie nationale.

1. **Clôture de la session**

Au terme des travaux, le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a remercié les membres du Gouvernement présents et prié le Ministre d’Etat de transmettre au Président de la République les gratitudes du Système des Nations Unies. Il a promis faire prendre en compte les points d’attention évoqués par l’équipe de préparation pour la prochaine session. Il s’est à son tour félicité pour l’amélioration de l’IDH et pris l’engagement de travailler pour l’améliorer davantage. Il a informé les ministres présents que le SNU travaille à l’interne sur une stratégie de mobilisation de ressources qui sera bientôt présentée au Gouvernement.

Les membres du Gouvernement et le Conseiller Spécial du Président de la République ont remercié les Agences du Système des Nations Unies pour leur appui constant au développement du Bénin. Ils ont souhaité que les contraintes relevées soient résolues afin que les performances s’améliorent.

Le Ministre d’Etat Chargé du Plan et du Développement a remercié le SNU au nom du Gouvernement pour l’accompagnement dont il bénéficie pour que l’objectif « Ne laisser personne de côté » soit atteint. Il a indiqué que le Gouvernement optimise ses actions en sélectionnant celles jugées les plus importantes pour avoir des résultats significatifs. Il a donné l’exemple des cantines scolaires. Abordant la question démographique, il a fait observer qu’au Bénin, il y a 500.000 naissances par an. Cela appelle des mesures appropriées du Gouvernement dans les domaines de la santé, de l’éducation, de l’économie, etc. Il a remercié les Agences du SNU pour leur appui dans les différents domaines. Sur ces mots, il a clos les travaux de la session du Comité de Suivi de l’UNSDCF.